

Annexe 2 : Grille d'analyse des demandes d'aide

CRITERES D'ANALYSE	PROPOSITIONS	BAREME	NOTE MAXIMUM	NOTE DU PROJET	COMMENTAIRES
STRATEGIE ET PROJET Les résultats répondent-ils aux objectifs stratégiques locaux et européens, à un besoin du territoire ? pour rappel les objectifs locaux : 1 - assurer une gestion équilibrée des ressources : sobriété et transitions écologique, alimentaire (fiche action 1 LEADER), mobilité durable (fiche action 2 FEDER) 2 - conforter, diversifier une offre économique-touristique durable (fiche action 3 FEDER) 3 - améliorer l'attractivité résidentielle, aménager et animer les espaces de vie (fiche action 4 FEDER aménagements - fiche action 5 LEADER patrimoine, culture)	Répond à un objectif	1	2		
	Répond à deux ou trois objectifs	2	2		
ETENDUE TERRITORIALE Quel est le rayonnement du projet ? S'inscrit-il dans un maillage territorial ? Pour la fiche action 4, le projet permet-il de renforcer les fonctions de centralité du bourg ? (exemples : sur le parcours marchand, dans le centre historique ou le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire ...)	Echelle communale	1	4		
	Echelle intercommunale-espace de vie- centre bourg	2			
	Echelle territoriale Communauté de Communes	3			
	Echelle supra territoriale (Département, Région, France, International)	4			
EFFET SUR L'ECONOMIE LOCALE Quelle valeur ajoutée envisagée ? Les moyens sont-ils clairement identifiés ? Pour la fiche action 4, le projet concourt-il à créer de l'activité dans le centre bourg et /ou à renforcer la fréquentation piétonne et/ou la convivialité du bourg ?	Les moyens du projet sont pas ou peu identifiés et rendent incertains la valeur ajoutée et/ou le développement d'activités	1	4		
	Le développement d'activités est limité et/ou l'effet est limité à la durée du projet	2			
	Le projet crée des activités nouvelles et/ou renforce la fréquentation	3			
	Le projet envisage la création d'emplois	4			
INNOVATION POUR LE TERRITOIRE Le projet est-il nouveau ou original pour le territoire, dans son contenu et/ou sa mise en œuvre ?	Le projet reproduit une opération existante localement, aucune recherche particulière d'innovation ou une ambition limitée	1	3		
	Le projet améliore une opération existante avec des nouveautés significatives	2			
	Le projet est innovant dans sa définition ou son montage, voire il a une vocation expérimentale ou démonstrative forte	3			

EXEMPLARITE ENVIRONNEMENTALE ET/OU SOCIALE : 1. Environnement : le projet économise le foncier par la réhabilitation du bâti ou le recyclage des friches, il utilise des énergies renouvelables, des matériaux recyclés et/ou bio sourcés et/ou locaux, il améliore la qualité environnementale, protège la biodiversité, valorise les déchets, s'inscrit dans un label environnemental, il végétalise/dés imperméabilise des surfaces, il prévoit des stationnements vélo, n'ajoute pas de parking de véhicules motorisés dédié, etc. 2. Impact social : le projet est accessible aux publics éloignés de ces offres, il facilite l'accès de tous aux besoins essentiels (1), il aide à l'insertion et/ou au développement de compétences, il agit contre les discriminations, pour l'égalité homme/femme, pour l'intégration des personnes handicapées (2).	aucun objectif pris en compte	0			
	Environnement : ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte	1	2		
	Objectif environnemental est au cœur du projet	2			
	Solidarité: ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte	1	2		
	Objectif social est au cœur du projet	2			
PRINCIPES EUROPEENS 1. Démarche ascendante : les utilisateurs, clients, habitants, élus sont-ils associés au projet ? 2. Mise en réseau, dynamique collective : les partenaires stratégiques sont-ils définis ? le projet est-il multi-acteurs, multi compétences ? pour des échanges réguliers, partager des moyens, co-construire le projet, créer ou animer un réseau ? 3. Communication sur le projet, les bonnes pratiques, le financement, sur le territoire voire au-delà (les canaux de distribution et de communication sont-ils clairement définis ?)	aucun objectif pris en compte	0			
	un objectif pris en compte (participants finaux ou partenariat ou communication)	1	3		
	deux objectifs pris en compte	2			
	trois objectifs pris en compte	3			
Note minimale 10/20 pour être sélectionnable			TTL :	/20	